

BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

FLORICULTURE PÉPINIÈRE MARAÎCHAGE ARBORICULTURE



DURÉE DU CONTRAT

2 ans ou 1 an

NOMBRE D'HEURES DE FORMATION

665h en 1ère année,
700h en terminale

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous avez entre 15 et 29 ans,
vous êtes titulaire d'un BEPA
ou autre BEP, d'un CAP ou autre

CAP, ou vous venez de terminer
la classe de première ou terminale
en enseignement général.

Vous êtes en reconversion
professionnelle.

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Français
- Education Socio-Culturelle
- Langue vivante anglais
- Education physique et sportive
- Histoire - Géographie
- Hygiène et protection de la santé

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET SCIENTIFIQUE

- Biologie - Ecologie
- Physique - Chimie
- Mathématiques et informatique

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- Sciences économiques gestion
 - Gestion d'équipe
 - Biologie - Végétal - Agronomie
 - Ecologie gestion milieu naturel
 - Gestion de conduite
 - La conduite de production :
Floriculture - Arboriculture / Pépinière - Maraîchage
 - Reconnaissance des végétaux
 - Agroéquipement
- MAP : Conduite de productions en agriculture biologique



DÉBOUCHÉS :

POURSUITE D'ÉTUDES

- Divers BTS Agricole (production P10 technico commercial en végétaux d'ornements aménagements paysagers...)
- Certificats de spécialisation

MÉTIERS

- Responsable d'exploitation
- Employé hautement qualifié dans une entreprise (jardinerie, collectivités territoriales, entreprise de production, de vente ou de paysage...)
- Responsable de rayon
- Chef de culture, commercial

CONTACT :

Lycée Horticole et Paysager LYON PRESSIN
81, Chemin de Beaunant
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Tél. : 04 78 56 73 80
Fax : 04 78 56 73 81
st-genis-laval@cneap.fr

www.lyceehorticole.com

LES + PÉDAGOGIQUES

Formation CACES® cat.A en engins de chantier,
concours de reconnaissance des végétaux,
certificat individuel phytopharmaceutique,
soutien scolaire.

**AIDE À LA RECHERCHE D'ENTREPRISE SUIVI INDIVIDUALISÉ FORTS TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN
INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE UN DIPLÔME UNE RÉMUNÉRATION
UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE GRATUITÉ DE LA FORMATION** (Formation financée par le Conseil Régional Rhône-Alpes et la taxe d'apprentissage).